PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 2019-2020

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
ET LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE

LE 31 MARS 2020

Commission de la représentation électorale du Québec

élections Québec

DGE-6353 (20-03)

© Directeur général des élections du Québec et Commission de la représentation électorale du Québec, 2020
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-86135-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-86136-2 (version PDF)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 2019-2020

LE 31 MARS 2020

Commission de la représentation électorale du Québec

élections Québec

Table des matières

Introduction 1

Section 1

Prévisions budgétaires 2020-2021 3

1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020 7

1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020
Élément 01 – Gestion interne et soutien 9

1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020
Élément 02 – Commission de la représentation électorale 13

1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020
Élément 03 – Activités électorales 15

Section 2

Rapport financier préliminaire 2019-2020 – Dépenses estimées au 31 mars 2020 23

2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020 25

2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020
Élément 01 – Gestion interne et soutien 27

2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020
Élément 02 – Commission de la représentation électorale 31

2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020
Élément 03 – Activités électorales 33

Introduction

Conformément à l'article 543 de la *Loi électorale* (RLRQ, c. E-3.3), le directeur général des élections et la Commission de la représentation électorale (CRE) remettent au président de l'Assemblée nationale leurs prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020-2021.

Ils fournissent également, conformément à l'article 544 de la *Loi électorale*, un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent aux membres de la commission parlementaire.

Les données qui apparaissent dans le rapport financier préliminaire représentent les dépenses estimées au 31 mars 2020. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers au 29 février 2020 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2020.

L'étude des prévisions budgétaires est confiée à une commission parlementaire, qui les approuve et qui dépose son rapport à l'Assemblée nationale, conformément aux articles 544 et 546 de la *Loi électorale*.

Section 1 Prévisions budgétaires 2020-2021

Le montant total des prévisions budgétaires des dépenses 2020-2021 contenues dans ce rapport, soit 49 950 000 $, correspond à celui que le directeur général des élections et la CRE ont fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor pour l'exercice financier 2020-2021 aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Ces renseignements se trouvent dans le volume du *Budget de dépenses 2020-2021* réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées. Ils font partie du **programme 03 – Administration du système électoral**, qui comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- **Élément 03 – Activités électorales.**

L'**élément 01 – Gestion interne et soutien** comprend les prévisions des dépenses liées à la gestion interne de l'institution ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le directeur général des élections fournit à la CRE toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, soit les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel.

À l'**élément 02 – Commission de la représentation électorale**, les prévisions budgétaires tiennent compte des crédits qui sont nécessaires à la réalisation des responsabilités administratives de la CRE. Des travaux de délimitation sont prévus au palier municipal au cours de la prochaine année.

L'**élément 03 – Activités électorales** comprend des dépenses liées à la tenue d'activités électorales et de certains projets spéciaux.

Les sommes inscrites aux éléments 02 et 03 ne le sont qu'à titre indicatif, puisqu'elles pourraient être modifiées si des mandats ou des événements imprévus survenaient, en cours d'exercice, dans le domaine électoral.

Dans les tableaux qui suivent, les prévisions budgétaires sont ventilées par catégorie de dépenses pour l'élément 01; par projet et catégorie de dépenses pour l'élément 02; et par activité électorale et catégorie de dépenses pour l'élément 03.

Le présent budget de 49 950 000 $ est supérieur à celui de l'an dernier, qui était de 48 602 600 $. Il correspond à l'enveloppe budgétaire transmise en décembre 2019 par le Secrétariat du Conseil du trésor, qui a été augmentée de 1 219 500 $ pour tenir compte des coûts supplémentaires en ressources informationnelles (0,8 M$) et pour la finalisation des travaux liés à la tenue des élections générales provinciales du 1er octobre 2018 (0,4 M$).

Section 1 Prévisions budgétaires 2020-2021

L'augmentation globale du budget de 1 347 400 $ s'explique principalement par la bonification de l'offre de services aux clientèles du directeur général des élections, par la transformation numérique de l'organisation et par les impératifs liés à la sécurité de l'information qui engendrent de nouveaux besoins en matière de technologies de l'information (0,8 M$).

Le directeur général des élections prévoit aussi des dépenses non récurrentes pour tenir les élections générales scolaires de novembre 2021 (0,7 M$), pour recruter des directrices et directeurs du scrutin et des adjointes et adjoints (0,4 M$) et pour commencer le réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections générales provinciales (0,6 M$).

Par ailleurs, il ne reconduit pas le budget de 0,5 M$ pour une étude sur le vote à distance et diminue de 0,8 M$ les budgets prévus pour finaliser les travaux de vérification et d'enquête à la suite des élections générales provinciales tenues le 1er octobre 2018.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	22 233 000	0	0	22 233 000
Personnel occasionnel	2 058 000	0	940 200	2 998 200
Personnel électoral	0	0	475 000	475 000
Honoraires des commissaires	0	20 700	0	20 700
Total partiel	**24 291 000**	**20 700**	**1 415 200**	**25 726 900**
Fonctionnement				
Frais de déplacement	174 600	17 300	210 500	402 400
Services de télécommunication	264 300	0	50 000	314 300
Publicité et promotion	420 100	10 000	1 073 500	1 503 600
Services professionnels	2 734 400	2 000	237 900	2 974 300
Formation, congrès et cotisations	170 900	0	800	171 700
Services de nature technique	1 928 700	0	388 900	2 317 600
Taxes foncières, assurances et autres	752 300	0	0	752 300
Location de biens meubles et immeubles	1 758 000	0	113 000	1 871 000
Fournitures et autres dépenses	524 600	0	313 100	837 700
Amortissement	750 000	0	940 000	1 690 000
Total partiel	**9 477 900**	**29 300**	**3 327 700**	**12 834 900**
Transfert				
Support	0	0	11 388 200	11 388 200
Total partiel	**0**	**0**	**11 388 200**	**11 388 200**
TOTAL	**33 768 900**	**50 000**	**16 131 100**	**49 950 000**

Effectif total du programme	307	0	0	307

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	1 500 000	0	2 000 000	3 500 000
TOTAL	**1 500 000**	**0**	**2 000 000**	**3 500 000**

Section 1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Les données financières apparaissant dans ce document présentent certains écarts entre les prévisions budgétaires de 2020-2021 et celles de 2019-2020.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

  Les prévisions budgétaires des dépenses pour 2020-2021, s'élevant à 33 768 900 $, sont supérieures de 571 900 $ à celles de 2019-2020 (réf. : page 9). Cette variation s'explique principalement par :

  ◊ l'augmentation des budgets consacrés à la masse salariale du personnel permanent et du personnel occasionnel (0,1 M$);

  ◊ la hausse des budgets consacrés à la publicité et à la promotion (0,3 M$) ainsi qu'aux services professionnels (0,2 M$);

  ◊ la diminution des budgets consacrés aux services de nature technique (0,1 M$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

  Les prévisions budgétaires des dépenses de la Commission de la représentation électorale pour 2020-2021, s'élevant à 50 000 $, sont supérieures de 44 800 $ à celles de 2019-2020 (réf. : page 13). Cette variation s'explique par :

  ◊ l'augmentation des budgets consacrés aux travaux à la délimitation du territoire des municipalités en vue des élections municipales de novembre 2021.

Section 1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

- **Élément 03 – Activités électorales**

  Les prévisions budgétaires des dépenses pour 2020-2021, s'élevant à 16 131 100 $, sont supérieures de 730 700 $ à celles de 2019-2020 (réf. : page 15). Cette variation s'explique principalement par :

  ◊ l'augmentation des budgets non récurrents consacrés à la tenue des élections générales des centres de services anglophones, prévues en novembre 2020 (0,7 M$); à la tenue des élections municipales, prévues en novembre 2021 (0,3 M$); et au réapprovisionnement du matériel électoral en vue des élections générales provinciales prévues en octobre 2022 (0,6 M$);

  ◊ l'augmentation des budgets prévus pour le recrutement de directrices et directeurs du scrutin et de directrices adjointes et directeurs adjoints (0,4 M$);

  ◊ la diminution des budgets prévus pour finaliser les travaux de vérification et d'enquête à la suite des élections générales provinciales tenues en 2018 (0,8 M$);

  ◊ la non-reconduction d'un budget de 0,5 M$ pour une étude sur le vote à distance.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❶	Prévisions budgétaires 2019-2020 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	22 233 000	22 140 000	93 000
Personnel occasionnel	2 058 000	2 035 000	23 000
Total partiel	**24 291 000**	**24 175 000**	**116 000**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	174 600	158 300	16 300
Services de télécommunication	264 300	314 700	(50 400)
Publicité et promotion	420 100	132 300	287 800
Services professionnels	2 734 400	2 567 000	167 400
Formation, congrès et cotisations	170 900	163 100	7 800
Services de nature technique	1 928 700	2 077 400	(148 700)
Taxes foncières, assurances et autres	752 300	677 100	75 200
Location de biens meubles et immeubles	1 758 000	1 691 600	66 400
Fournitures et autres dépenses	524 600	490 500	34 100
Amortissement	750 000	750 000	0
Total partiel	**9 477 900**	**9 022 000**	**455 900**
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**33 768 900**	**33 197 000**	**571 900**

Effectif total du programme	307	307	0

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 500 000	1 150 000	350 000
TOTAL	**1 500 000**	**1 150 000**	**350 000**

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	93 000
Personnel occasionnel	23 000
Total partiel	**116 000**
Fonctionnement	
Frais de déplacement	16 300
Services de télécommunication	(50 400)
Publicité et promotion	287 800

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent **93 000 $**

Le budget de 22 233 000 $ correspond à la rémunération de 285 postes permanents.

L'écart est non significatif.

Rémunération du personnel occasionnel **23 000 $**

Le budget de 2 058 000 $ représente la masse salariale de 22 effectifs à temps complet (ETC). Ces effectifs permettent de remplacer du personnel permanent absent pour cause de maladie, de congé parental ou d'autres raisons. Ils permettent aussi de faire face au surcroît de travail temporaire et d'embaucher du personnel étudiant.

L'écart est non significatif.

Frais de déplacement **16 300 $**

L'écart est non significatif.

Services de télécommunication **(50 400 $)**

Le budget de 264 300 $ comprend les dépenses liées aux communications informatiques et téléphoniques.

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets prévus à la suite de la révision de la dépense anticipée pour 2019-2020.

Publicité et promotion **287 800 $**

Le budget de 420 100 $ servira à la mise en œuvre des stratégies de communication de l'institution.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés aux activités de publicité et de promotion pour un nouveau projet de sensibilisation et d'éducation qui vise à valoriser l'engagement des citoyens dans la société afin de favoriser, ensuite, leur participation électorale.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Services professionnels	167 400
Formation, congrès et cotisations	7 800
Services de nature technique	(148 700)

Notes explicatives

Services professionnels 167 400 $

Le budget de 2 734 400 $ servira principalement à la rémunération de ressources externes spécialisées en informatique.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation de l'offre de services aux clientèles du directeur général des élections; par le rehaussement des sommes prévues en matière de technologies de l'information, relatives à la transformation numérique de l'organisation et à la sécurité de l'information ainsi que par la diminution des budgets consacrés aux travaux non récurrents à l'édifice René-Lévesque.

Formation, congrès et cotisations 7 800 $

Le budget de 170 900 $ servira principalement à la formation des membres du personnel et des gestionnaires.

L'écart est non significatif.

Services de nature technique (148 700 $)

Le budget de 1 928 700 $ comprend les dépenses d'impression, de poste et de messagerie; les frais d'entretien de l'édifice René-Lévesque et des locaux loués; ainsi que les dépenses liées aux plans de service du matériel et des licences informatiques.

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets consacrés aux rénovations de l'édifice René-Lévesque ainsi que par l'augmentation des dépenses prévues pour les plans de service du matériel et des licences informatiques.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Taxes foncières, assurances et autres	75 200
Location de biens meubles et immeubles	66 400
Fournitures et autres dépenses	34 100
Amortissement	0
Total partiel	**455 900**
Transfert	
Support	0
Total partiel	**0**
TOTAL	**571 900**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	350 000
TOTAL	**350 000**

Notes explicatives

Taxes foncières, assurances et autres **75 200 $**

Le budget de 752 300 $ comprend les dépenses liées à l'impôt foncier, à la prime d'assurance responsabilité civile ainsi qu'à l'achat et à la location de licences informatiques.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés à l'achat et à la location de licences informatiques ainsi qu'au reclassement de certaines dépenses qui étaient auparavant comptabilisées dans d'autres postes budgétaires.

Location de biens meubles et immeubles **66 400 $**

Un budget de 1 758 000 $ est prévu pour le loyer du 990, avenue de Bourgogne (1 043 700 $) et du Centre de distribution Roger-Lefrançois (457 800 $) ainsi que pour la location de salles et d'équipement (256 500 $).

L'écart s'explique principalement par la hausse du loyer du 990, avenue de Bourgogne.

Fournitures et autres dépenses **34 100 $**

Le budget de 524 600 $ comprend les dépenses liées à l'achat de fournitures et de matériel non capitalisable ainsi que les frais d'électricité.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés à l'achat de matériel informatique non capitalisable.

Amortissement **0 $**

Un budget de 750 000 $ est prévu pour 2020-2021.

Immobilisations **350 000 $**

Le budget de 1 500 000 $ servira principalement à commencer les travaux d'aménagement des nouveaux locaux visant à regrouper les effectifs (800 000 $) ainsi qu'à la mise à niveau des systèmes d'information et de l'infrastructure technologique (400 000 $).

Section 1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❶	Prévisions budgétaires 2019-2020 ❷	Écart ❶ - ❷
Commission de la représentation électorale			
Administration	0	5 200	(5 200)
CRE – Provincial	0	0	0
CRE – Municipal	50 000	0	50 000
CRE – Scolaire	0	0	0
TOTAL	**50 000**	**5 200**	**44 800**

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❶	Prévisions budgétaires 2019-2020 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Honoraires des commissaires	20 700	3 200	17 500
Total partiel	**20 700**	**3 200**	**17 500**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	17 300	2 000	15 300
Publicité et promotion	10 000	0	10 000
Services professionnels	2 000	0	2 000
Services de nature technique	0	0	0
Location de biens meubles et immeubles	0	0	0
Total partiel	**29 300**	**2 000**	**27 300**
TOTAL	**50 000**	**5 200**	**44 800**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	**0**	**0**	**0**

Section 1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	(5 200)
CRE – Provincial	0
CRE – Municipal	50 000
CRE – Scolaire	0
TOTAL	**44 800**

Notes explicatives

Administration **(5 200 $)**

Aucune rencontre n'est prévue pour 2020-2021 alors que deux rencontres avaient été prévues en 2019-2020.

CRE – Provincial **0 $**

Les travaux de la CRE au palier provincial consistent à délimiter les circonscriptions électorales provinciales.

Aucune dépense n'est prévue en 2020-2021.

CRE – Municipal **50 000 $**

Les travaux de la CRE au palier municipal consistent à approuver les divisions des territoires municipaux en districts électoraux et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales de municipalités.

Le budget de 50 000 $ servira principalement à la rémunération des commissaires ainsi qu'au remboursement des frais de déplacement pour la tenue de deux auditions publiques et de huit assemblées de la CRE.

CRE – Scolaire **0 $**

Les travaux de la CRE au palier scolaire consistent à approuver la division du territoire des centres de services scolaires en circonscriptions électorales et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales des centres de services scolaires.

Aucune dépense n'est prévue en 2020-2021.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❶	Prévisions budgétaires 2019-2020 ❷	Écart ❶ - ❷
Activités électorales			
Table citoyenne	16 900	16 600	300
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	369 600	359 800	9 800
Comité des DS	31 400	36 100	(4 700)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	421 700	0	421 700
Mandats *ad hoc*	53 600	50 500	3 100
Mise à jour des sections de vote	14 300	8 100	6 200
Commission permanente de révision	205 100	165 100	40 000
Avis sur le financement politique	77 600	42 100	35 500
Enquêtes et poursuites	550 600	695 500	(144 900)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	349 600	75 300	274 300
▪ Élections scolaires	680 800	115 100	565 700
▪ Projet de loi nº 185 – Étude sur le vote à distance	35 200	498 700	(463 500)
▪ Élections générales provinciales du 1er octobre 2018	372 500	1 187 000	(814 500)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	624 000	0	624 000
Amortissement	940 000	850 000	90 000
Total partiel	**4 742 900**	**4 099 900**	**643 000**
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	10 164 700	9 979 000	185 700
Appariement annuel	1 150 000	1 250 000	(100 000)
Frais de vérification des partis politiques	73 500	71 500	2 000
Total partiel	**11 388 200**	**11 300 500**	**87 700**
TOTAL	**16 131 100**	**15 400 400**	**730 700**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	2 000 000	1 700 000	300 000
TOTAL	**2 000 000**	**1 700 000**	**300 000**

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❶	Prévisions budgétaires 2019-2020 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	0	0	0
Personnel occasionnel	940 200	1 803 500	(863 300)
Personnel électoral	475 000	382 600	92 400
Total partiel	**1 415 200**	**2 186 100**	**(770 900)**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	210 500	143 400	67 100
Services de télécommunication	50 000	53 700	(3 700)
Publicité et promotion	1 073 500	486 500	587 000
Services professionnels	237 900	173 700	64 200
Formation, congrès et cotisations	800	0	800
Services de nature technique	388 900	60 100	328 800
Location de biens meubles et immeubles	113 000	106 500	6 500
Fournitures et autres dépenses	313 100	39 900	273 200
Amortissement	940 000	850 000	90 000
Total partiel	**3 327 700**	**1 913 800**	**1 413 900**
Transfert			
Support	11 388 200	11 300 500	87 700
Total partiel	**11 388 200**	**11 300 500**	**87 700**
TOTAL	**16 131 100**	**15 400 400**	**730 700**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	2 000 000	1 700 000	300 000
TOTAL	**2 000 000**	**1 700 000**	**300 000**

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	300
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	9 800
Comité des DS	(4 700)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	421 700

Notes explicatives

Table citoyenne **300 $**

La Table citoyenne est un comité de nature consultative formé de douze électrices et électeurs du Québec. Il fournit des conseils, des suggestions et des avis au directeur général des élections sur des questions se rapportant à l'administration des élections, à l'application des lois électorales et aux enjeux touchant le système électoral québécois.

Le budget de 16 900 $ servira à la rémunération des membres ainsi qu'au remboursement des frais de déplacement pour les deux rencontres prévues.

L'écart est non significatif.

Communication avec les directeurs du scrutin (DS) **9 800 $**

Le budget de 369 600 $ servira à maintenir un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace dans leur résidence et à les rémunérer 36 heures au cours de la prochaine année.

L'écart est non significatif.

Comité des DS **(4 700 $)**

Le budget de 31 400 $ servira à organiser deux rencontres avec douze DS afin de les consulter sur divers sujets.

L'écart est non significatif.

Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS) **421 700 $**

Le budget de 421 700 $ servira à promouvoir le concours de recrutement et à recruter de nouveaux DS dans 45 circonscriptions. Le budget servira également à recruter des DAS.

L'écart s'explique par le fait qu'aucune activité de recrutement n'était prévue en 2019-2020.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Mandats *ad hoc*	3 100
Mise à jour des sections de vote	6 200
Commission permanente de révision	40 000
Avis sur le financement politique	35 500

Notes explicatives

Mandats *ad hoc* 3 100 $

Un budget de 53 600 $ est prévu pour la rémunération et les frais de déplacement des DS pour des mandats spéciaux en dehors de la période électorale.

L'écart est non significatif.

Mise à jour des sections de vote 6 200 $

Le budget de 14 300 $ servira à rééquilibrer les sections de vote dans 35 circonscriptions électorales.

L'écart s'explique par le fait qu'en 2019-2020, ce travail de délimitation avait été prévu dans 20 circonscriptions plutôt que 35.

Commission permanente de révision 40 000 $

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision » (réf. : article 40.12.1 de la *Loi électorale*). Cette commission est composée de personnes représentant des partis politiques siégeant à l'Assemblée nationale. Un budget de 205 100 $ est prévu en 2020-2021 pour cette commission.

L'écart est principalement attribuable au fait qu'en 2019-2020, le budget de rémunération avait été sous-estimé.

Avis sur le financement politique 35 500 $

Le budget de 77 600 $ comprend les frais pour la publication d'avis sur le financement politique, comme le prévoit la *Loi électorale*.

L'écart s'explique principalement par la hausse anticipée des dépenses prévues pour les avis au niveau scolaire.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Enquêtes et poursuites	(144 900)
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	274 300
▪ Élections scolaires	565 700

Notes explicatives

Enquêtes et poursuites (144 900 $)

Le budget de 550 600 $ servira principalement à la rémunération des enquêteuses et enquêteurs de la Direction du financement politique et des affaires juridiques, qui sont affectés à des mandats portant sur des activités électorales ou sur le financement politique.

L'écart s'explique principalement par la diminution du nombre d'enquêteurs temporaires, en 2019-2020, à la suite de la création de postes permanents à l'élément 01.

Élections municipales 274 300 $

Le budget de 349 600 $ est lié aux responsabilités du directeur général des élections à la suite des élections municipales du 5 novembre 2017 et pour les prochaines élections municipales, prévues en novembre 2021.

Le budget servira principalement à produire la campagne d'information pour les élections municipales de novembre 2021 (0,2 M$) et à embaucher du personnel temporaire afin de répondre au surcroît de travail découlant des activités préparatoires au dernier trimestre (0,1 M$).

Le budget servira également à terminer les travaux d'enquête liés aux dernières élections municipales.

Élections scolaires 565 700 $

Le budget de 680 800 $, lié aux responsabilités du directeur général des élections pour les élections générales scolaires anglophones prévues le 1er novembre 2020, servira principalement à produire une campagne d'information (600 000 $) et à embaucher du personnel temporaire afin d'absorber le surplus de travail (53 700 $).

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
▪ Projet de loi nº 185 – Étude sur le vote à distance	(463 500)
▪ Élections générales provinciales du 1er octobre 2018	(814 500)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	624 000

Notes explicatives

Projet de loi nº 185 – Étude sur le vote à distance (463 500 $)

Le projet de loi nº 185, devenu la *Loi reportant la prochaine élection générale scolaire et permettant au gouvernement d'y prévoir l'utilisation d'un mode de votation à distance,* a été adopté le 6 juin 2018.

L'Assemblée nationale a adopté une motion à l'unanimité, le 14 juin 2018, afin de mandater le directeur général des élections pour réaliser une étude visant à proposer, dans un délai de deux ans, un mode de votation à distance, conformément au projet de loi nº 185.

Le budget de 35 200 $ servira principalement à terminer les travaux relatifs à ce mandat.

Élections générales provinciales du 1er octobre 2018 (814 500 $)

Le budget de 372 500 $ servira principalement à la rémunération du personnel temporaire devant finaliser la vérification des rapports de dépenses électorales transmis à la suite des élections générales provinciales tenues le 1er octobre 2018.

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections 624 000 $

Le budget de 624 000 $ servira principalement à commencer le réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections générales provinciales, prévues en octobre 2022.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Amortissement	90 000
Total partiel	**643 000**
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	185 700
Appariement annuel	(100 000)

Notes explicatives

Amortissement **90 000 $**

Un budget de 940 000 $ est prévu pour 2020-2021.

L'écart s'explique principalement par la mise en service de nouveaux développements informatiques.

Allocation annuelle aux partis politiques **185 700 $**

Le budget de 10 164 700 $ correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la *Loi électorale*.

Depuis l'adoption de la *Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec*, en décembre 2012, l'allocation annuelle par électeur est passée de 0,82 $ à 1,50 $ et est indexée le 1er janvier de chaque année. Au 1er janvier 2020, l'allocation annuelle est passée à 1,64 $ par électeur.

Appariement annuel **(100 000 $)**

Le budget de 1 150 000 $ correspond à l'appariement annuel des contributions, qui est versé en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la *Loi électorale*. Ces articles prévoient, à certaines conditions, le versement de montants aux entités politiques autorisées visées en fonction des montants qui leur sont versés à titre de contributions.

L'augmentation anticipée des contributions versées par les électeurs aux entités politiques pour 2019-2020 ne s'étant pas réalisée, les budgets consacrés à l'appariement annuel des contributions ont été révisés.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les prévisions budgétaires 2019-2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Transfert	
Frais de vérification des partis politiques	2 000
Total partiel	**87 700**
TOTAL	**730 700**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	300 000
TOTAL	**300 000**

Notes explicatives

Frais de vérification des partis politiques **2 000 $**

Le budget de 73 500 $ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, en vertu de l'article 112 de la *Loi électorale*.

Immobilisations **300 000 $**

Un budget de 2 000 000 $ est prévu pour le développement de nouveaux systèmes informatiques.

L'écart s'explique par l'augmentation des budgets consacrés à la capitalisation des ressources internes et externes pour le développement de nouveaux systèmes informatiques et à la conversion de certains systèmes informatiques dans le langage Java.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	19 500 000	0	64 300	19 564 300
Personnel occasionnel	2 250 000	0	1 459 100	3 709 100
Personnel électoral	0	0	775 800	775 800
Honoraires des commissaires	0	900	0	900
Total partiel	**21 750 000**	**900**	**2 299 200**	**24 050 100**
Fonctionnement				
Frais de déplacement	131 400	2 400	148 200	282 000
Services de télécommunication	227 400	0	45 100	272 500
Publicité et promotion	68 900	0	338 500	407 400
Services professionnels	1 892 300	1 600	186 700	2 080 600
Formation, congrès et cotisations	189 500	0	24 600	214 100
Services de nature technique	1 664 100	0	137 300	1 801 400
Taxes foncières, assurances et autres	508 400	0	0	508 400
Location de biens meubles et immeubles	1 698 200	2 200	147 200	1 847 600
Fournitures et autres dépenses	326 000	0	13 000	339 000
Amortissement	690 000	0	800 000	1 490 000
Total partiel	**7 396 200**	**6 200**	**1 840 600**	**9 243 000**
Transfert				
Allocation et appariement annuels	0	0	11 058 200	11 058 200
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	0	0
Remboursement des dépenses électorales	0	0	95 000	95 000
Frais de vérification des partis politiques	0	0	72 000	72 000
Total partiel	**0**	**0**	**11 225 200**	**11 225 200**
TOTAL	**29 146 200**	**7 100**	**15 365 000**	**44 518 300**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	848 900	0	1 210 000	2 058 900
TOTAL	**848 900**	**0**	**1 210 000**	**2 058 900**

Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Dans les tableaux qui suivent, les prévisions budgétaires et les dépenses estimées sont ventilées par catégorie de dépenses pour l'élément 01; par projet et par catégorie de dépenses pour l'élément 02; et par activité électorale et par catégorie de dépenses pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

  Les dépenses estimées au 31 mars 2020 sont inférieures de 4 050 800 $ aux prévisions budgétaires de 2019-2020, qui étaient de 33 197 000 $ (réf. : page 27). L'écart entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique principalement par :

  ◊ des dépenses salariales moins élevées que prévu (2,4 M$);

  ◊ des dépenses de fonctionnement inférieures aux prévisions budgétaires, notamment en ce qui concerne les services professionnels (0,7 M$) et les services de nature technique (0,4 M$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

  Les dépenses estimées au 31 mars 2020 sont supérieures de 1 900 $ aux prévisions budgétaires de 2019-2020 (réf. : page 31). L'écart entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par :

  ◊ les coûts plus élevés que prévu au palier municipal, puisqu'aucune dépense n'était prévue (5 700 $);

  ◊ les coûts d'administration moins élevés associés à la tenue d'une rencontre téléphonique d'une demi-journée, alors que deux rencontres avaient été prévues au budget (4 300 $).

Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

- **Élément 03 – Activités électorales**

  Les dépenses estimées au 31 mars 2020 sont inférieures de 35 400 $ aux prévisions budgétaires de 2019-2020, qui étaient de 15 400 400 $ (réf. : page 33).

  Cet écart s'explique principalement par :

  ◊ des dépenses moins élevées que prévu pour la suite des travaux de vérification et d'enquête relatifs aux élections générales provinciales du 1er octobre 2018 (0,2 M$);

  ◊ le report à 2020-2021 de dépenses pour la réalisation des travaux liés aux élections générales scolaires de novembre 2020 (0,1 M);

  ◊ des dépenses moins élevées que prévu pour l'appariement annuel (0,2 M$);

  ◊ le coût des élections partielles tenues dans la circonscription de Jean-Talon (0,6 M$).

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2019-2020 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2020 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	22 140 000	19 500 000	2 640 000
Personnel occasionnel	2 035 000	2 250 000	(215 000)
Total partiel	**24 175 000**	**21 750 000**	**2 425 000**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	158 300	131 400	26 900
Services de télécommunication	314 700	227 400	87 300
Publicité et promotion	132 300	68 900	63 400
Services professionnels	2 567 000	1 892 300	674 700
Formation, congrès et cotisations	163 100	189 500	(26 400)
Services de nature technique	2 077 400	1 664 100	413 300
Taxes foncières, assurances et autres	677 100	508 400	168 700
Location de biens meubles et immeubles	1 691 600	1 698 200	(6 600)
Fournitures et autres dépenses	490 500	326 000	164 500
Amortissement	750 000	690 000	60 000
Total partiel	**9 022 000**	**7 396 200**	**1 625 800**
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**33 197 000**	**29 146 200**	**4 050 800**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 150 000	848 900	301 100
TOTAL	**1 150 000**	**848 900**	**301 100**

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	2 640 000
Personnel occasionnel	(215 000)
Total partiel	**2 425 000**
Fonctionnement	
Frais de déplacement	26 900
Services de télécommunication	87 300
Publicité et promotion	63 400
Services professionnels	674 700

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent **2 640 000 $**

L'écart s'explique par le fait que des postes n'ont pas été pourvus pendant une certaine période de l'exercice financier.

Rémunération du personnel occasionnel **(215 000 $)**

L'écart s'explique par l'embauche de plus d'effectifs supplémentaires que prévu pour le remplacement des effectifs permanents absents pour préretraite, maladie, congé parental ou autre, ainsi que pour un surcroît de travail temporaire.

Frais de déplacement **26 900 $**

L'écart s'explique par le fait que les frais de déplacement au Québec ont été moins élevés que prévu.

Services de télécommunication **87 300 $**

L'écart s'explique principalement par la diminution des tarifs au cours de l'exercice 2019-2020.

Publicité et promotion **63 400 $**

L'écart s'explique principalement par les coûts moins élevés que prévu des stratégies de communication.

Services professionnels **674 700 $**

L'écart provient principalement des dépenses liées aux ressources externes spécialisées en informatique, qui sont moins élevées que prévu (0,5 M$), ainsi que de celles liées aux travaux non récurrents à l'édifice René-Lévesque (0,2 M$).

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Formation, congrès et cotisations	(26 400)
Services de nature technique	413 300
Taxes foncières, assurances et autres	168 700
Location de biens meubles et immeubles	(6 600)
Fournitures et autres dépenses	164 500
Amortissement	60 000
Total partiel	**1 625 800**
Transfert	
Support	0
Total partiel	**0**
TOTAL	**4 050 800**

Notes explicatives

Formation, congrès et cotisations (26 400 $)

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés aux activités de formation à la suite de la migration et de l'intégration des outils de collaboration d'Office 365.

Services de nature technique 413 300 $

Ce poste budgétaire inclut les dépenses d'impression, de poste et de messagerie, les frais d'entretien du bâtiment et les dépenses liées aux plans de soutien informatique pour l'équipement et les logiciels.

L'écart s'explique par le fait que certaines dépenses, principalement celles liées au bâtiment, ont été moins élevées que prévu.

Taxes foncières, assurances et autres 168 700 $

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets consacrés à l'achat de certaines licences informatiques et par l'acquisition plus tardive que prévu des licences d'Office 365.

Location de biens meubles et immeubles (6 600 $)

L'écart est non significatif.

Fournitures et autres dépenses 164 500 $

L'écart provient principalement des dépenses moins élevées que prévu pour l'achat de matériel informatique non capitalisable.

Amortissement 60 000 $

L'écart s'explique par des achats moins élevés que prévu et par le report de certaines acquisitions à 2020-2021.

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	301 100
Total partiel	**301 100**

Notes explicatives

Immobilisations	**301 100 $**
Acquisitions :	
• Équipement informatique et logiciels	256 300 $
• Développement informatique	592 600 $
	848 900 $

L'écart s'explique par les investissements moins élevés que prévu pour l'acquisition d'équipement informatique et de logiciels.

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2019-2020 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2020 ❷	Écart ❶ - ❷
Commission de la représentation électorale			
Administration	5 200	900	4 300
CRE – Provincial	0	500	(500)
CRE – Municipal	0	5 700	(5 700)
CRE – Scolaire	0	0	0
TOTAL	**5 200**	**7 100**	**(1 900)**

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2019-2020 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2020 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Honoraires des commissaires	3 200	900	2 300
Total partiel	**3 200**	**900**	**2 300**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	2 000	2 400	(400)
Publicité et promotion	0	0	0
Services professionnels	0	1 600	(1 600)
Services de nature technique	0	0	0
Location de biens meubles et immeubles	0	2 200	(2 200)
Fournitures et autres dépenses	0	0	0
Total partiel	**2 000**	**6 200**	**(4 200)**
TOTAL	**5 200**	**7 100**	**(1 900)**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	**0**	**0**	**0**

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	4 300
CRE – Provincial	(500)
CRE – Municipal	(5 700)
CRE – Scolaire	0
TOTAL	**(1 900)**

Notes explicatives

Administration **4 300 $**

Une seule rencontre téléphonique d'une demi-journée a eu lieu en 2019-2020, alors que deux rencontres d'une journée étaient prévues au budget.

CRE – Provincial **(500 $)**

Les travaux de la CRE au palier provincial consistent à délimiter les circonscriptions électorales provinciales.

Les dépenses comprennent les frais de déplacement pour les rencontres liées à la contestation de la carte électorale provinciale entrée en vigueur en août 2018.

Aucune dépense n'avait été prévue en 2019-2020.

CRE – Municipal **(5 700 $)**

Les travaux de la CRE au palier municipal consistent à approuver la division du territoire municipal en districts électoraux.

Les dépenses incluent les coûts liés aux formations portant sur la division du territoire en districts électoraux.

Aucun budget n'avait été prévu en 2019-2020.

CRE – Scolaire **0 $**

Les travaux de la CRE au palier scolaire consistent à approuver la division du territoire des centres de services scolaires en circonscriptions électorales.

Aucune dépense n'a été faite en 2019-2020.

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2019-2020 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2020 ❷	Écart ❶ - ❷
Activités électorales			
Table citoyenne	16 600	9 500	7 100
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	359 800	320 000	39 800
Comité des DS	36 100	19 400	16 700
Mandats *ad hoc*	50 500	27 000	23 500
Rencontre de mise à niveau	0	90 900	(90 900)
Mise à jour des sections de vote	8 100	1 200	6 900
Commission permanente de révision	165 100	185 400	(20 300)
Avis sur le financement politique	42 100	17 400	24 700
Enquêtes et poursuites	695 500	600 600	94 900
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	75 300	73 200	2 100
▪ Élections scolaires	115 100	0	115 100
▪ Projet de loi nº 185 – Étude sur le vote à distance	498 700	471 500	27 200
▪ Élections générales provinciales du 1er octobre 2018	1 187 000	991 600	195 400
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	0	12 900	(12 900)
Amortissement	850 000	800 000	50 000
Élection partielle du 2 décembre 2019 (Jean-Talon)	0	614 200	(614 200)
Total partiel	**4 099 900**	**4 234 800**	**(134 900)**
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	9 979 000	9 979 000	0
Appariement annuel	1 250 000	1 079 200	170 800
Frais de vérification des partis politiques	71 500	72 000	(500)
Total partiel	**11 300 500**	**11 130 200**	**170 300**
TOTAL	**15 400 400**	**15 365 000**	**35 400**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 700 000	1 210 000	490 000
TOTAL	**1 700 000**	**1 210 000**	**490 000**

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2019-2020 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2020 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	0	64 300	(64 300)
Personnel occasionnel	1 803 500	1 459 100	344 400
Personnel électoral	382 600	775 800	(393 200)
Total partiel	**2 186 100**	**2 299 200**	**(113 100)**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	143 400	148 200	(4 800)
Services de télécommunication	53 700	45 100	8 600
Publicité et promotion	486 500	338 500	148 000
Services professionnels	173 700	186 700	(13 000)
Formation, congrès et cotisations	0	24 600	(24 600)
Services de nature technique	60 100	137 300	(77 200)
Location de biens meubles et immeubles	106 500	147 200	(40 700)
Fournitures et autres dépenses	39 900	13 000	26 900
Amortissement	850 000	800 000	50 000
Total partiel	**1 913 800**	**1 840 600**	**73 200**
Transfert			
Allocation et appariement annuels	11 229 000	11 058 200	170 800
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	0
Remboursement des dépenses électorales	0	95 000	(95 000)
Frais de vérification des partis politiques	71 500	72 000	(500)
Total partiel	**11 300 500**	**11 225 200**	**75 300**
TOTAL	**15 400 400**	**15 365 000**	**35 400**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 700 000	1 210 000	490 000
TOTAL	**1 700 000**	**1 210 000**	**490 000**

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	7 100
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	39 800
Comité des DS	16 700
Mandats *ad hoc*	23 500
Rencontre de mise à niveau	(90 900)

Notes explicatives

Table citoyenne **7 100 $**

Le budget a servi à rémunérer les membres ainsi qu'à rembourser les frais de déplacement pour la rencontre tenue en 2019-2020.

L'écart s'explique par le fait que la deuxième rencontre, planifiée en mars 2020, a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19.

Communication avec les directeurs du scrutin (DS) **39 800 $**

Le budget a servi à rémunérer 36 heures de travail aux DS, à maintenir les liens de communication téléphonique et informatique avec eux ainsi qu'à louer un espace dans leur résidence.

L'écart s'explique par le fait que certaines circonscriptions étaient vacantes au cours de l'exercice 2019-2020.

Comité des DS **16 700 $**

L'écart s'explique par le fait que les coûts des deux rencontres ont été moins élevés que prévu.

Mandats *ad hoc* **23 500 $**

L'écart s'explique par le fait qu'il y a eu moins de rencontres et de mandats spéciaux que prévu.

Rencontre de mise à niveau **(90 900 $)**

Le budget a servi à former 54 DS à la suite de la migration et de l'intégration des outils de collaboration d'Office 365. La formation des autres DS, prévue en mars 2020, a été reportée à une date ultérieure.

L'écart s'explique par le fait qu'aucune rencontre de mise à niveau n'avait été prévue en 2019-2020.

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Mise à jour des sections de vote	6 900
Commission permanente de révision	(20 300)
Avis sur le financement politique	24 700
Enquêtes et poursuites	94 900
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	2 100
▪ Élections scolaires	115 100

Notes explicatives

Mise à jour des sections de vote 6 900 $

Le travail de délimitation des sections de vote a été moins important que prévu en 2019-2020. Deux circonscriptions ont fait l'objet d'une révision plutôt que 20.

Commission permanente de révision (20 300 $)

L'écart est principalement attribuable au fait qu'en 2019-2020, le budget de rémunération avait été sous-estimé.

Avis sur le financement politique 24 700 $

La diminution des dépenses provient principalement du fait qu'il n'y a eu aucune publication au palier scolaire.

Enquêtes et poursuites 94 900 $

L'écart s'explique principalement par le nombre moins élevé que prévu d'enquêteuses et d'enquêteurs temporaires à la suite de la création de postes permanents à l'élément 01.

Élections municipales 2 100 $

L'écart est non significatif.

Élections scolaires 115 100 $

Les dépenses prévues en 2019-2020 ont été reportées en raison de l'adoption du projet de loi nº 40, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire.*

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
▪ Projet de loi nº 185 – Étude sur le vote à distance	27 200
▪ Élections générales provinciales du 1er octobre 2018	195 400
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	(12 900)
Amortissement	50 000

Notes explicatives

Projet de loi nº 185 – Étude sur le vote à distance **27 200 $**

Les dépenses qui ont servies à commencer l'étude visant à proposer un mode de votation à distance ont été moins élevées que prévu.

Élections générales provinciales du 1er octobre 2018 **195 400 $**

Ces dépenses représentent principalement les coûts assumés au cours de l'exercice 2019-2020 qui ont servi à la rémunération du personnel temporaire devant vérifier les rapports de dépenses électorales transmis à la suite des élections générales provinciales tenues le 1er octobre 2018. Ces dépenses, qui ont été moins élevées que prévu en 2019-2020, se poursuivront en 2020-2021.

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections **(12 900 $)**

Ces dépenses représentent les coûts assumés au cours de l'exercice 2019-2020 pour le réapprovisionnement en matériel électoral et la réalisation d'activités préparatoires pour la tenue de futures élections partielles.

Amortissement **50 000 $**

L'écart s'explique principalement par le report de la mise en service de nouveaux développements informatiques.

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Élection partielle du 2 décembre 2019 (Jean-Talon)	(614 200)
Total partiel	**(134 900)**
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	0
Appariement annuel	170 800
Frais de vérification des partis politiques	(500)
Total partiel	**170 300**
TOTAL	**35 400**

Notes explicatives

Élection partielle du 2 décembre 2019 (Jean-Talon) (614 200 $)

Ces dépenses représentent les coûts assumés en 2019-2020 pour l'élection partielle tenue le 2 décembre 2019.

Allocation annuelle aux partis politiques 0 $

La dépense correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la *Loi électorale*.

Appariement annuel 170 800 $

Les contributions versées aux entités politiques par les électrices et les électeurs en vertu du premier alinéa de l'article 82.2 de la *Loi électorale* ont été moins élevées que prévu, puisque la hausse anticipée pour 2019-2020 ne s'est pas réalisée.

Frais de vérification des partis politiques (500 $)

L'écart est non significatif.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les dépenses estimées au 31 mars 2020

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	490 000
TOTAL	**490 000**

Notes explicatives

Immobilisations	**490 000 $**
Acquisitions :	
• Développement informatique	1 210 000 $
	1 210 000 $

La capitalisation des ressources externes spécialisées en informatique a été moins élevée que prévu.